

République du Bénin

Rencontre consultative OSIWA et ONG Béninoises
(Marina Hôtel, le 02 août 2005)

Société Civile Béninoise : atouts et défis

Romain Abilé Houéhou (Directeur CIRD)



Centre d'Informations Régionales pour le Développement
Rue de l'IIITA, immeuble Agence de presse "Proximités"
02 BP:1112 Cotonou, République du Bénin
Tél.: +229 35 24 58, Fax.: +229 38 28 73
E.mail: ldcb.cird@intnet.bj

1)- Introduction

La République du Bénin a connu à l'avènement de la démocratie, un développement rapide des mouvements organisés de la société civile. Ces structures de la société civile prennent soit la forme d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou d'association. Elles interviennent dans biens de domaines : *éducation; santé micro-finance ; promotion de la démocratie et des droits de l'homme ; lutte contre la corruption ; promotion de la femme; bonne gouvernance ; lutte contre la pauvreté etc.* Elles contribuent, de façon efficace, aux côtés des populations à l'appui ou au renforcement des initiatives favorables au développement économique et humain.

2) - Evolution de la création des ONG au Bénin

Des études menées sur les associations et organisations non gouvernementales enregistrées au Bénin donnent des chiffres variables. Entre 1958 et 1973 plus de 700 associations seraient déclarées. Mais, du fait de la période Marxiste-Léniniste, la plupart de ces ONG et Associations ont disparu. Il a fallu attendre l'avènement du Renouveau Démocratique pour constater, grâce à certaines études réalisées avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement (Pnud) et le Ministère du plan, pour situer le nombre des ONG à moins d'une centaine avant 1990. De 1990 à 1993 ce nombre est évalué à plus de 300 et passe aujourd'hui à des milliers. Au cours du premier recensement national de 2001, conduit par le CIRD avec l'appui financier du PNUD, 1155 ONG dont 257 antennes ont été dénombrées.

3) - Répartition spatiale des ONG au Bénin

Les organisations non gouvernementales, pour être plus proche des centres de décision et bénéficier des l'existence des infrastructures de développement, sont pour la plupart basées dans les chefs lieux des départements du pays. L'Atlantique et le Littoral battent le record en raison de la concentration des structures de l'Etat et organismes partenaires au développement.

Tableau récapitulatif du nombre des ONG par département d'installation

Circonscription administrative	Effectif recensé
Atacora et Donga	78
Atlantique et Littoral	539
Borgou et Alibori	90
Mono et Couffo	122
Ouémé et Plateau	174
Zou et Collines	152

4) - Domaines d'intervention des ONG au Bénin

Les ONG béninoises interviennent dans la plupart des domaines d'activités nécessaires à l'appui du développement socio-économique du Bénin.

Domaines d'intervention	Effectif recensé
Agriculture – Elevage	128
Droit- Aide juridique	28
Formation paysanne et groupements Villageois	72
Artisanat et culture	35
Environnement	167
Action auprès des femmes	57
Epargne – Crédit	55
Actions en faveur des enfants	75
Santé – Nutrition	161
Aide d'urgences	06
Education formelle	64
Planification Familiale	08
Infrastructures communautaires	39
Alphabétisation	26
Bonne Gouvernance	14
Lutte contre la pauvreté	65
Autres domaines	55

5) Les atouts des ONG à participer au développement national

En fait, si les ONG ont su se maintenir, depuis quelques années, comme acteurs du développement à la base et reconnues comme tels par l'Etat, les bailleurs de fonds et les communautés de base, c'est parce qu'elles disposent d'atouts importants, notamment sur les plans institutionnel et technique, pour mener à bien leurs missions.

- **Les atouts institutionnels et organisationnels**

Ces atouts découlent de l'intérêt que l'Etat manifeste en faveur des ONGs d'une part et des dispositifs organisationnels que ces dernières mettent en place pour conduire leurs actions.

a) - Atouts institutionnels

Il est clair aujourd'hui que la prise de conscience, par l'Etat, de l'importance du rôle des ONG semble être totale. C'est ce qui justifie la création d'un centre de promotion des activités de ces dernières (le CPA - ONG).

b) - Atouts organisationnels

Sur le plan organisationnel, la quasi totalité des ONG disposent des organes qui attestent leur légitimité, les obligent à des résultats et les contraignent à une bonne gestion. Elles ont des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration et des départements chargés d'organiser, de coordonner et de

faire réaliser les activités sur le terrain. Ces départements prennent souvent la dénomination de direction exécutive ou de direction technique.

Les activités des ONG dans leurs milieux d'implantation sont facilitées dans une certaine mesure par le soutien dont elles bénéficient de la part des partenaires stratégiques.

6) – Sources de financement des ONG au Bénin

Les ressources des ONG proviennent pour la plupart de partenaires au développement (agences de développement, ONG internationales, fondations etc.)

Les ONG béninoises participent à la mise en œuvre de programmes gouvernementaux sur des financements mobilisés par l'Etat.

Il faut noter que la plupart des ONG béninoises ont des difficultés à mobiliser des ressources suffisantes pour la mise en œuvre des programmes inscrits dans leur plan d'action. Cette difficulté est liée à la barrière linguistique entre le monde anglophone et francophone, et à la taille des fonds disponibles au niveau des institutions francophones

7) - Défis à relever par les ONG au Bénin

Malgré les nombreux atouts institutionnels et organisationnels dont disposent les ONG Béninoises, il faut souligner que les ONG béninoises restent encore faibles. Elles doivent mieux s'organiser pour créer les grands ensembles fonctionnels (ONG de sida, ONG de l'environnement, ONG de santé, ONG d'éducation, ONG de lutte contre la corruption etc.)

Le second défi est l'élévation de leur niveau de développement professionnel

Elles doivent par la suite mieux s'organiser pour se doter d'interlocuteurs sectoriels

Accroître leurs capacités à mobiliser des fonds au niveau institutions de financement anglophones

Dans sa diversité, le mouvement associatif béninois doit oeuvrer pour devenir le cinquième pouvoir afin de mieux réguler la société béninoise.

7) – Conclusion

Le renouveau démocratique entamé au Bénin en 1990 donné un coup d'accélérateur à l'accroissement de l'activité des ONG au Bénin. En 15 ans, elles ont eu à leur actif plusieurs changements positifs et plusieurs réalisations tant dans le domaine économique que politique (micro – finance, sauvegarde et promotion de la démocratie, protection de la santé des populations etc).

En dépit de ces actifs, le chantier du développement économique et humain reste entier par endroit, entamé ou mal exécuté ailleurs.

La bataille pour la recherche efficace de financement des projets et programmes ; la gestion professionnelle des ressources mobilisées et la solidarité inter organisations sont autant d'efforts qui restent à parfaire.